



HAL
open science

La qualité de l'audit externe et les mécanismes de gouvernance des entreprises : Une étude empirique menée dans le contexte tunisien

Pascal Dumontier, Sonda Chtourou, Soumaya Ayedi

► To cite this version:

Pascal Dumontier, Sonda Chtourou, Soumaya Ayedi. La qualité de l'audit externe et les mécanismes de gouvernance des entreprises : Une étude empirique menée dans le contexte tunisien. *COMPTABILITE, CONTROLE, AUDIT ET INSTITUTION(S)*, May 2006, Tunisie. pp.CD-Rom. halshs-00548115

HAL Id: halshs-00548115

<https://shs.hal.science/halshs-00548115>

Submitted on 18 Dec 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La qualité de l'audit externe et les mécanismes de gouvernance des entreprises : Une étude empirique menée dans le contexte tunisien

Pascal DUMONTIER

Professeur
HEC Université de Genève
Bd du Pont d'Arve 40
CH – 1211 Genève 4
Tél. (41) 22 379 88 12
Fax. (41) 22 379 81 04
pascal.dumontier@hec.unige.ch

Sonda CHTOUROU

Maître Assistante
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax
Rte de l'Aérodrome Km 4.5 B.P 1088
3018 Sfax
Tél. (216) 74 27 88 77
Fax. (216) 74 27 91 39
sonda.chtourou@fsegs.rnu.tn

Soumaya AYEDI

Doctorante
Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis
Campus Universitaire El Manar B.P 248 El Manar II
2092 Tunis
Tél. (216) 20 24 12 79
Fax. (216) 74 40 58 14
soumaya.ayedi@laposte.net

Résumé

Cette recherche a pour objectif d'étudier l'impact de certaines structures de gouvernance (à savoir la structure de propriété, l'endettement et la composition du conseil d'administration) sur la demande d'une meilleure qualité d'audit externe. Nous appréhendons la qualité d'audit dans le cadre de notre étude par le renommé de l'auditeur externe ('Big'/'Non Big'). À partir d'un échantillon de 98 sociétés anonymes tunisiennes non financières, nos résultats confirment l'hypothèse de substitution entre d'une part le contrôle exercé par les détenteurs de blocs ainsi que celui exercé par les investisseurs institutionnels et d'autre part la demande d'une qualité différenciée d'audit externe. Les résultats montrent l'existence d'une association significativement positive entre la présence des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration et la demande de la qualité d'audit. Cependant aucune relation n'a pu être identifiée entre le niveau de l'endettement et la qualité requise d'audit. La taille, la dispersion géographique, le statut de cotation et l'âge de l'entreprise sont des facteurs déterminants du choix d'un auditeur externe fortement réputé.

Mots clés

Qualité d'audit, gouvernement d'entreprises, détenteurs de blocs, investisseurs institutionnels, endettement, administrateurs externes indépendants.

Abstract

The purpose of this paper is to study the impact of some corporate governance mechanisms (that is ownership structure, leverage and board composition) on the demand for audit quality by Tunisian companies. We use auditor reputation as a proxy for higher audit quality. For the entire sample of firms, our results support the substitution hypothesis between the monitoring roles played even by blockholders and by institutionals and the demand for differentiate audit quality. On the other hand, a positive relationship is established between the predominance of external independent members in the board of directors and the audit quality demand. Indeed, we find no evidence that the level of leverage affects the choice of a reputed external auditor. The results indicate that firm size, its geographic diversification, its quotation statute and its age determinate the external audit quality's demand.

Keywords

Audit quality, corporate governance, blockholders, institutionals, leverage, independent directors.

La qualité de l'audit externe et les mécanismes de gouvernance des entreprises : Une étude empirique menée dans le contexte tunisien

1. INTRODUCTION

Les scandales financiers récents témoignent de différentes formes de problèmes d'imperfection des structures de gouvernance et rappellent fortement que les dirigeants ont toujours la possibilité et une imagination débordante pour faire apparaître dans les comptes une situation financière très avantageuse, profitant notamment d'une situation propice d'asymétrie d'information. Avec ces manipulations comptables, les comptes sociaux perdent leurs crédibilité et fiabilité requises. L'intervention d'une autorité de contrôle indépendante et compétente paraît alors utile en vue d'assurer une crédibilité à l'information produite, et permettre aux utilisateurs de faire confiance aux données comptables communiquées (Carassus et Cormier, 2003) : il s'agit de l'auditeur externe. En effet, l'audit externe, un des mécanismes de gouvernement des entreprises (O'Sullivan et Diacon, 1999 ; Yeoh et Jubb, 2001), a pour principal objectif de garantir la fiabilité des données comptables diffusées. Il contribue par la même à atténuer l'asymétrie d'information sous-tendant la relation entre les différents partenaires économiques, à résoudre les conflits d'agence considérés comme entrave majeure au développement et à la pérennité des entreprises et, à réduire les coûts y afférents (Jensen et Meckling, 1976 ; Anderson et al, 1993 ; Charreaux, 1997 ; Yeoh et Jubb, 2001). A cet effet, Tondeur et Coulombe (2001) considèrent qu'un contrat basé sur une information fiable et vérifiable est un atout certain pour minimiser les coûts inhérents aux conflits opposant les différents intervenants de l'entreprise. Par ailleurs, il a été avancé que la qualité des données comptables divulguées est intimement liée à la qualité de l'audit externe (Becker et al, 1998 ; Velury et al, 2003). Conjointement, la demande d'une qualité différenciée d'audit est perçue comme étant une réponse immédiate à un accroissement des coûts d'agence (Francis et Wilson, 1988 ; Copley et al, 1995 ; Abbott et Parker, 2000 ; Piot, 2001, Collis et al, 2004 ; Hay et Davis, 2004). Cependant, très peu d'études se sont intéressées à explorer la relation entre la demande de la qualité de l'audit externe et les autres mécanismes de gouvernement d'entreprises (Yeoh & Jubb, 2001 ; Velury et al, 2003). Dès lors, il semble pertinent d'appréhender l'interaction éventuelle entre l'efficacité du contrôle assuré par certaines structures de gouvernance (particulièrement la concentration du capital, la participation institutionnelle, l'endettement et les administrateurs externes indépendants) et la demande d'une qualité différenciée d'audit, notamment dans le cadre des entreprises tunisiennes non cotées formant majoritairement le tissu économique du marché tunisien. Une association négative entre les mécanismes internes de gouvernance et la demande de la qualité d'audit renforce l'hypothèse de substitution proposée par Williamson (1983) et reprise par différents chercheurs dont on cite Anderson et al (1993), O'Sullivan et Diacon (1999), Yeoh et Jubb (2001) et Fernández et Arrondo (2005). Notre proposition sera articulée en deux temps : tout d'abord, nous tentons d'élaborer à partir de la littérature antérieure et des caractéristiques contextuelles de l'environnement d'audit tunisien des assises théoriques à la relation entre les structures de gouvernance étudiées et la qualité requise d'audit (2). Ensuite, nous présentons et analysons les principaux résultats relatifs à chacune des relations prévues et à l'effet d'autres facteurs de contrôle exogènes (3).

2. QUALITÉ D'AUDIT ET MÉCANISMES DE GOUVERNANCE : CADRE CONCEPTUEL

Lors d'une mission de contrôle légal des comptes, l'auditeur externe a pour objectif principal d'assurer la régularité et la sincérité des comptes annuels de l'entreprise audité. La qualité du service d'audit fourni, difficilement observable, est reflétée dans la qualité de l'information certifiée. La problématique du présent travail est articulée autour du service d'audit externe, notamment dans le contexte tunisien (2.1), et est particulièrement axée sur la demande de la qualité d'audit (2.2). Au regard de la littérature abordée, il apparaît que les mécanismes de gouvernement d'entreprises s'interfèrent entre eux (O'Sullivan et Diacon (1999), Yeoh et Jubb (2001), Velury et al (2003), Kane et Velury (2004), Fernández et Arrondo (2005)). Particulièrement, il semble que le rôle de contrôle exercé par les détenteurs de blocs, les institutionnels, l'endettement et les administrateurs externes indépendants influencerait la demande d'une qualité différenciée d'audit (2.3).

2.1. L'AUDIT EXTERNE : REGLEMENTATION TUNISIENNE

Plusieurs terminologies de l'audit externe existent ; à savoir la vérification externe, le contrôle légal ou statutaire et le commissariat aux comptes. On se propose de retenir une définition très générale de ce concept. Il s'agit de "l'examen méthodologique d'une situation par une personne indépendante et compétente qui s'assure de la validité des éléments qu'il doit contrôler, qui vérifie la conformité du traitement de ces faits avec les règles, les normes et les procédures du système de contrôle interne, en vue d'exprimer une opinion motivée sur la concordance globale de cette situation par rapport aux normes" (Collins et Valin, 1991). En ce qui concerne la réglementation de la profession en Tunisie, elle est régie particulièrement par la loi n°2000-93 du 03 Novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales (CSC). Ainsi, le commissaire aux comptes (CAC) qui peut être une personne physique ou une personne morale, est un professionnel investi d'une mission légale de certification des comptes en conformité aux dispositions légales et réglementaires en vigueur¹. Il(s) intervient (interviennent) obligatoirement et de manière systématique dans les sociétés anonymes qui font ou pas appel public à l'épargne (article 263 du CSC). Le CAC est obligatoirement désigné dans les sociétés à responsabilité limitée (SARL), les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée (SUARL) et les autres sociétés commerciales ; sous réserves de remplir certaines conditions fixées par le CSC². Le même code prévoit aussi la désignation obligatoire du CAC dans toutes les sociétés commerciales quelle que soit leur forme si durant trois exercices successifs le capital ou le chiffre d'affaire dépasse un montant fixé par arrêté du ministre des finances. La désignation du ou des commissaires aux comptes par l'assemblée générale, pour une période de trois ans³ reconductibles indéfiniment, est la procédure normale et la règle de base⁴ en Tunisie. Par ailleurs, le statut tunisien du CAC se distingue par un système très strict d'incompatibilités, destiné à créer un environnement légal et financier protégeant l'indépendance des CAC. Ainsi, les fonctions du CAC sont interdites

¹ Elles englobent les dispositions du code des sociétés commerciales, du code de travail, du code de l'Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'Impôt sur les Sociétés (IRPP/IS), du système comptable des entreprises tunisiennes ainsi que des normes de la profession.

² Pour les SARL et les SUARL, la désignation d'un auditeur devient obligatoire si leur capital social excède ou est égal à vingt milles dinars tunisiens, si cette nomination est demandée par un ou plusieurs associés représentant le dixième ou le cinquième du capital social selon le cas, et, si elle est prévue par les statuts (articles 123 et 124 du CSC).

³ Pour cas de la France, le mandat de commissariat aux comptes est de six ans, renouvelable.

⁴ Le commissaire aux comptes peut être désigné soit par l'assemblée constitutive, par l'assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement ou par voie de justice.

aux administrateurs, membres du directoire, apporteurs en nature et tous leurs parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclusivement. Le CSC ajoute explicitement à ces interdictions les conjoints des personnes visées en vue de renforcer davantage l'indépendance du CAC. De même, les dispositions du même code précité interdisent au CAC de percevoir une rémunération quelconque autre que celle prévue par la loi, ni de bénéficier d'aucun avantage par convention, d'accepter un mandat d'administrateur ou de membre de directoire des sociétés qu'il contrôle pendant les cinq années qui suivent la cessation de ses fonctions, et de recevoir un salaire ou une rémunération des administrateurs du membre du directoire, des entreprises possédant le dixième du capital de la société auditée et des entreprises dans lesquelles la société possède au moins le dixième du capital. Et, pour préserver l'indépendance morale ou 'psychologique' du CAC, le CSC a prévu une interdiction formelle et explicite à l'assemblée générale, de révoquer le CAC avant l'expiration de la durée du mandat, sauf s'il est établi qu'il a commis une faute grave dans l'exercice de ses fonctions. Un système strict d'incompatibilités et d'interdictions est préconisé en vue d'assurer au moins un des attributs de la qualité de l'audit externe ; à savoir l'indépendance.

2.2. LA DEMANDE DE LA QUALITE D'AUDIT : UNE REVUE DE LA LITTERATURE

La qualité de l'audit a été définie par DeAngelo (1981) comme étant « la probabilité jointe pour qu'un auditeur puisse découvrir une erreur contenue dans les états financiers (compétence) et la révéler (indépendance) ». La compétence et l'indépendance sont donc deux caractéristiques essentielles permettant de déceler la qualité du service d'audit fourni. Selon Flint (1988), un auditeur compétent « doit posséder des connaissances, une formation, une qualification et une expérience suffisantes pour mener à bien un audit financier ». Un auditeur est indépendant s'il l'est d'apparence⁵ et de fait⁶. Cependant, et conformément à la conclusion d'Antle (1984), on ne peut pas affirmer une indépendance totale de l'auditeur mais, en fonction de sa stratégie et l'état du marché, il peut l'être à un degré moins important sans nuire aux intérêts des actionnaires ni entrer en collusion avec les dirigeants.

Par ailleurs, la qualité de l'audit a été largement appréhendée dans la littérature empirique antérieure en fonction de la réputation de l'auditeur externe (Simunic et Stein, 1987 ; Francis et Wilson, 1988 ; Beasley & Petroni, 2001 ; Piot, 2001 ; Hay et Davis, 2004). La demande d'une meilleure qualité de l'audit externe est présumée être un mode de résolution des problèmes contractuels de l'auditée (Craswell et al, 1995). En fait, la littérature empirique antérieure montre que le recours à une meilleure qualité de l'audit externe pourrait s'expliquer par des considérations contractuelles (Chow, 1982 ; Francis et Wilson, 1988, Ettredge et al, 1994 ; Piot, 2001), de signalisation et d'assurance notamment dans le cadre des introductions en bourse (Titman et Trueman, 1986 ; Datar et al, 1991), et comme résultante d'une perte de contrôle organisationnel (Abdel-khalik, 1993). Peu d'études explorent le champ de la demande de la qualité de l'audit dans un contexte de gouvernance des entreprises. Dans ce sens, alors que Yeoh et Jubb (2001) examinent la relation entre diverses structures de gouvernance et la demande d'une meilleure qualité d'audit en se basant sur l'hypothèse de substitution proposée par Williamson (1983) ; Velury et al (2003) et Kane et Velury (2004) se concentrent uniquement sur la relation entre la participation institutionnelle et la demande d'une qualité différenciée d'audit et en font preuve d'une association positive. L'objectif de notre recherche est d'appréhender l'impact de certaines structures de gouvernance sur la demande de la qualité d'audit, tout en contrôlant l'effet d'autres facteurs exogènes (la taille,

⁵ L'indépendance d'apparence porte sur les relations de l'auditeur avec l'entreprise cliente et sa direction (Lee, 1993).

⁶ L'indépendance de fait se réfère au processus mental de l'auditeur, à son attitude d'impartialité et d'objectivité (Richard et Reix, 2002).

l'âge, la dispersion géographique et le statut de cotation de l'entreprise auditée).

2.3. IMPACT DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE SUR LA DEMANDE DE LA QUALITE

D'AUDIT : HYPOTHESES DE RECHERCHE

Le gouvernement d'entreprise traite des mécanismes par lesquels les '*stakeholders*' d'une entreprise exercent un contrôle rigoureux sur les dirigeants, dans le but de protéger leurs intérêts (Charreaux, 1997 ; Velury et al, 2003). En effet, ces structures sont mises en place, essentiellement, en vue d'amener les dirigeants à maximiser la valeur des entreprises qu'ils gèrent au lieu de poursuivre des objectifs purement personnels qui ne profitent qu'à eux seuls. Elles visent aussi à assurer que les créanciers reçoivent une information fiable sur la situation réelle de l'entreprise (O'Sullivan et Diacon, 1999), et que les dirigeants ainsi que les actionnaires ne sont pas entraînés de les appauvrir. Ces structures doivent enfin garantir que les actionnaires minoritaires reçoivent une information fiable sur la valeur de la firme et que les dirigeants ainsi que les actionnaires dominants ne les démunissent pas de la valeur de leur investissement (Bushman & Smith, 2003). Ces mécanismes sont autant internes (la surveillance mutuelle entre dirigeants, la hiérarchie, le conseil d'administration, le contrôle exercé par les actionnaires) qu'externes (les forces des marchés financier, de travail et de biens et services ; les clauses contractuelles dans les contrats de prêt ; le crédit bail ; l'émission d'actifs financiers hybrides ; l'audit externe,...) (Fernández et Arrondo, 2005) et recouvrent l'ensemble des relations d'agence (dirigeant/actionnaire, créancier/actionnaire ; dirigeant/salarié,...). Ils servent donc à protéger les intérêts des contractants se plaçant en situation d'asymétrie d'information ; et à atténuer l'ampleur des problèmes d'agence ainsi créés. La mise en place de ces structures est associée à un décaissement inévitable, afin de pallier aux inconvénients résultants des conflits relationnels entre partenaires économiques. Dans ce sens, différents chercheurs ont pu identifier une relation négative entre les structures de gouvernance instaurées dans l'entreprise confirmant ainsi l'hypothèse de substitution autant entre les mécanismes de gouvernance internes (Fernández et Arrondo (2005) montrent une relation négative entre la présence des administrateurs externes et les détenteurs de blocs d'actions), qu'entre les mécanismes de gouvernance internes et ceux externes (tels que Williamson, 1983 ; Anderson et al, 1993 ; O'Sullivan et Diacon, 1999).

Par ailleurs, et contrairement à d'autres mécanismes externes de gouvernance (tel que le marché de prise de contrôle), l'audit externe ne constitue pas un mécanisme de 'dernier recours' (Yeoh et Jubb, 2001). Il s'agit plutôt d'un mécanisme 'intentionnel' qui revêt beaucoup d'importance pour garantir la pérennité des entreprises. Il sert à parfaire la 'bonne gouvernance' des entreprises. Il a pour objectif de fiabiliser tout ou partie des informations transmises par les dirigeants aux tiers (Anderson et al, 1993 ; Charreaux, 1997 ; O'Sullivan et Diacon, 1999 ; Velury et al, 2003). Il est considéré comme un mécanisme de gouvernance à part entière, permettant de réguler les relations entre les différents détenteurs d'intérêts dans l'entreprise (O'Sullivan et Diacon, 1999). La question qui se pose à cet égard est de l'existence d'une éventuelle interférence entre l'audit externe et certaines autres structures de gouvernance reconnues par leur rôle d'atténuation des conflits d'agence. Plus précisément, on tente d'apporter une réponse à ce que les entreprises tunisiennes ont tendance ou pas à compenser une faible structure interne de gouvernance par la demande d'une meilleure qualité d'audit externe. Nous allons traiter cette question en fonction de trois jeux d'hypothèses. Le premier jeu d'hypothèse concerne la structure d'actionnariat, particulièrement l'existence des détenteurs de blocs d'actions et la participation institutionnelle (2.3.1). Le second jeu d'hypothèse concerne plutôt la structure du financement, notamment le financement par dettes (2.3.2). Le dernier jeu d'hypothèse est relatif à la composition du conseil d'administration, à savoir la présence des administrateurs externes indépendants (2.3.3). Nous prévoyons de

contrôler enfin l'effet de certains autres facteurs exogènes (taille, dispersion géographique, statut de cotation et âge de l'entreprise).

2.3.1. La structure d'actionariat

– Les détenteurs de blocs et l'audit externe

Dans l'optique de la théorie d'agence, Shleifer et Vishny (1986), Agrawal et Mandelker (1990) ainsi que Agrawal et Knoeber (1996) et Omri (2002) montrent que plus la propriété est concentrée, plus efficace est le contrôle des dirigeants et plus l'entreprise est performante⁷. En d'autres termes, la concentration du capital devient '*un gage d'efficacité du contrôle de la gestion des dirigeants par les actionnaires*' (Alexandre et Paquerot, 2000). En effet, alors que l'actionariat diffus handicape les petits porteurs d'accéder facilement à l'information requise à cause du coût élevé qu'engendre cette acquisition ou d'influencer le cas échéant les décisions prises en assemblée, la détention de la plupart des titres par un actionnaire majoritaire (ou même plus) le favorise en termes d'exercice de contrôle et d'influence de la gestion et d'accès à l'information interne (Lapointe, 2000). Ainsi, les détenteurs de blocs d'actions votantes peuvent influencer les votes lors des assemblées générales⁸, vu le nombre important de voix qu'ils possèdent et vu qu'ils sont supposés être mieux informés que les autres actionnaires. Ils peuvent également mobiliser plus aisément des moyens plus importants pour contrôler les dirigeants (cabinet d'expert, avocats...) et protéger leurs investissements (Alexandre & Paquerot, 2000). L'économie tunisienne est marquée par une forte concentration de propriété et un faible développement du marché financier. Ceci suggère notamment que le système de gouvernance tunisien est principalement interne se basant sur le rôle de contrôle dévolu aux détenteurs de blocs d'actions. Les détenteurs de blocs constituent ainsi une des solutions optimales aidant à discipliner les dirigeants et à faire converger leurs intérêts vers l'objectif ultime de l'entreprise ; étant de maximiser sa valeur (Omri, 2002). On s'attend alors à ce que le contrôle exercé par les détenteurs de blocs d'actions se substitue à la demande d'une meilleure qualité d'audit externe (Hypothèse 1a).

– La participation institutionnelle et l'audit externe

La montée spectaculaire des investisseurs institutionnels (les banques, les compagnies d'assurance, les caisses de sécurité sociale, et les sociétés d'investissement) comme une force de gouvernement d'entreprises (Gompers et Metrick, 2001), a suscité beaucoup d'intérêt de la part des chercheurs. En effet, Lapointe (2000) affirme que la présence des investisseurs institutionnels peut avoir un effet direct sur les coûts d'agence résultant de la séparation entre propriété et contrôle, notamment dans le cadre des entreprises à structure d'actionariat diffuse. Velury et al (2003) et Kane et Velury (2004) justifient que les institutionnels, en tant que groupe, peuvent devenir des actionnaires influents assurant un contrôle rigoureux des actions managériales en exigeant une meilleure qualité d'audit externe. Toutefois, la manière avec laquelle les investisseurs institutionnels influencent le comportement des dirigeants n'est

⁷ Néanmoins, cette position a été beaucoup critiquée, voire même rejetée, par les tenants de la théorie de l'enracinement des dirigeants selon laquelle la concentration de la propriété peut être utilisée par les dirigeants dans le but de rendre leur remplacement très coûteux pour l'entreprise, ce qui leur permet d'augmenter leur pouvoir et leur espace discrétionnaire (Alexandre et Paquerot, 2000). La demande d'une meilleure qualité d'audit s'avère donc fortement réclamée par les actionnaires pour pallier aux inconvénients d'un élargissement du champ de la latitude managériale dont profitent les dirigeants dans ce cas.

⁸ En Tunisie, et conformément aux dispositions du CSC, l'assemblée générale statue à la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés. Un quorum d'au moins le tiers des actions donnant droits au vote est requis pour statuer, en une première invitation, sur les décisions relatives à la gestion et d'au moins la moitié pour des décisions relatives à un changement dans les statuts et à toute opération touchant le capital de l'entreprise.

qu'une évidence empirique puisqu'on peut trouver le cas d'une politique passive (Porter, 1992) et le cas d'un contrôle actif exercé par les institutionnels (Bushee, 1998). En Tunisie, le CSC (2000) a introduit une nouvelle orientation en matière de contrôle et de gestion des entreprises. Cette réforme s'est matérialisée par une forte implication des institutionnels dans le contrôle et la gestion des entreprises tunisiennes et l'exercice d'une importante influence sur les modes d'organisation des sociétés en les faisant bénéficier de leurs compétences dans les domaines variés. A cet effet, Abaoub et Ellouze (2001) et Shabou (2003) montrent que les institutionnels sont amplement présents dans le capital des entreprises tunisiennes, et promeuvent à la création et au développement de nos structures économiques. Ceci nous amène à prévoir que le contrôle exercé par les investisseurs institutionnels se substitue à la demande d'une meilleure qualité d'audit externe (Hypothèse 1b).

2.3.2. L'endettement et l'audit externe

L'endettement a été reconnu comme un moyen de réduction des coûts d'agence entre actionnaires et dirigeants (Agrawal et Knoeber, 1996). En effet, selon la théorie d'agence, Jensen (1986) suggère que les entreprises choisissent un niveau élevé d'endettement en vue de limiter les cash-flows libres, source d'expropriation de la richesse des actionnaires et d'éviter la consommation privée des dirigeants. Par ailleurs, le recours à l'endettement établit une relation contractuelle entre actionnaires et créanciers. Le risque pour ces derniers est que les actionnaires profitent de leur autonomie de gestion pour effectuer des transferts de richesse à leur détriment. Conscients de ces comportements, les créditeurs vont exiger une garantie de la fiabilité de l'information financière fournie, par le biais de la désignation d'un professionnel qualifié. Cependant, les résultats des études empiriques antérieures, concernant la relation entre le niveau de l'endettement et la qualité de l'audit, sont mitigés. En effet, et alors que Simunic et Stein (1987) justifient l'existence d'une relation négative entre l'endettement et la qualité de l'audit, Niemi et Sundgren (2003) montrent qu'aucune relation n'existe entre le niveau d'endettement et la demande d'une meilleure qualité de l'audit par des petites et moyennes entreprises finlandaises. Par ailleurs, certains chercheurs (Francis et Wilson, 1988 ; Copley et al, 1995 ; Lee et al, 2003 ; Hay et Davis, 2004) appuient les prédictions de la théorie d'agence ; tel qu'un niveau élevé d'endettement (donc de risque) de la firme augmente la probabilité de la demande d'une meilleure qualité de l'audit afin de réduire les coûts d'agence. Dans le contexte tunisien, l'endettement constitue un pilier indispensable au fonctionnement et au développement des entreprises et les systèmes légaux de protection des droits des prêteurs⁹ ne sont point renforcés. Par conséquent, on s'attend que l'endettement accentue la demande d'une meilleure qualité d'audit externe (Hypothèse 2).

2.3.3. Les administrateurs externes indépendants et l'audit externe

L'analyse théorique du conseil d'administration attribue un rôle central aux administrateurs externes indépendants, qui sont chargés de contrôler les dirigeants afin de préserver les intérêts des actionnaires dans la mesure où l'indépendance ainsi que l'expertise qui les caractérisent font que leurs décisions soient plus objectives et optimales que les administrateurs internes (Fama, 1980 ; Lee et al, 1992 ; Beasley et Petroni, 2001 ; Lennox, 2005 ; Yeh et Woidtke, 2005). Ainsi, Beasley et Petroni (2001) et Lennox (2005) montrent que les administrateurs externes et indépendants accentuent l'efficacité de la fonction contrôle dévolue au conseil d'administration et influencent les décisions du conseil à choisir une meilleure qualité de l'audit. Une qualité approuvée de l'audit offrirait à ces administrateurs un

⁹ En cas de faillite, ou de liquidation des sociétés rien ne garantit que tous les prêteurs de l'entreprise en question seront remboursés pour la totalité de leurs créances.

haut niveau d'assurance que les états financiers ne contiennent pas d'erreurs matérielles, donc de réduire l'asymétrie d'information entre ceux internes et externes. Dans le cadre de notre étude, un administrateur externe indépendant désigne un membre n'entretenant pas de liens contractuels avec l'entreprise et qui n'a point de liens familiaux apparents avec les détenteurs de pouvoir de décision dans l'entreprise. On prévoit à cet effet que la présence des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration accentue la demande d'une meilleure qualité d'audit (Hypothèse 3).

2.3.4. Autres facteurs exogènes et qualité d'audit

Copley et al (1995) stipulent que les caractéristiques organisationnelles (telle que la taille) de l'audité sont des déterminants importants de la demande d'une meilleure qualité de l'audit. Nous contrôlons l'effet éventuel de la taille de l'entreprise, sa dispersion géographique, son statut de cotation et son âge.

- La taille de l'entreprise

La taille de l'entreprise est un déterminant potentiellement important du choix de l'auditeur externe (Lennox, 2005). Ceci revient, entre autres, aux économies d'échelle que les plus grands cabinets d'audit sont capables de réaliser (synonymes de coûts et d'efforts moins élevés). Copley et al (1995), Abbott et Parker (2000), Piot (2001), Niemi et Sundgren (2003), Hay et Davis (2004) et Lennox (2005) ont pu justifier l'existence d'une association positive entre la taille du client et le choix d'un auditeur externe fortement réputé.

- La dispersion géographique

Simunic et Stein (1987) et Beasley et Petroni (2001) montrent que la dispersion géographique de l'audité affecte positivement la demande d'une meilleure qualité de l'audit. En effet, les plus grands cabinets d'audit sont présumés être les plus visés par des missions de contrôle des comptes des sociétés à filiales dispersées géographiquement vues les économies d'échelle qu'ils sont capables de réaliser.

- Le statut de cotation

L'examen des études empiriques s'inscrivant dans le cadre d'une introduction en bourse montre que les sociétés nouvellement cotées ont tendance à exiger une meilleure qualité de l'audit (Lee et al, 2003). Une qualité différenciée d'audit affecte positivement la confiance accordée par les investisseurs à l'information attestée par l'auditeur, et détermine potentiellement la valeur des titres introduits en bourse (Titman et Trueman, 1986 ; Datar et al, 1991 ; Lee et al, 2003).

- L'âge de l'entreprise

Certaines recherches montrent que l'âge de l'entreprise est un facteur déterminant de la composition du conseil d'administration (Yeoh et Jubb, 2001 ; Yeh et Woitdke, 2005) et de l'accroissement des coûts d'agence (Fleming et al, 2005). Dans ce sens, Yeoh et Jubb (2001) montrent que les entreprises australiennes de jeune âge requièrent une meilleure qualité d'audit externe. Dans notre contexte tunisien, les entreprises nouvellement installées font face à une assez importante concurrence mettant en péril leur survivance et leur croissance. On prévoit alors que les entreprises de jeune âge demandent une qualité différenciée d'audit externe, entre autres, en vue de faire écouler sur le marché une information fiable attractive.

3. ANALYSE EMPIRIQUE DE LA RELATION ENTRE CERTAINS MÉCANISMES DE GOUVERNANCE ET LA DEMANDE DE LA QUALITÉ D'AUDIT

Rappelons que notre objectif est d'explorer la relation éventuelle entre la demande d'une meilleure qualité de l'audit et certaines structures de gouvernance, tout en contrôlant l'effet d'autres facteurs exogènes. Nous présentons successivement notre modèle ainsi que la méthodologie de recherche poursuivie (3.1) et les résultats ainsi que leur interprétation (3.2).

3.1. MODELE ET METHODOLOGIE

Nous présentons tout d'abord le détail de constitution de notre échantillon d'étude et la méthode de collecte de nos données. Ensuite, nous définissons notre modèle économétrique ainsi que nos variables d'étude, tout en indiquant la méthode d'analyse adoptée.

3.1.1. Constitution de l'échantillon et recueil des données

Notre échantillon renferme au total 98 sociétés tunisiennes anonymes privées, non financières, dont 21 sont cotées sur la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) et 77 sont non cotées. Le tableau 1 montre la procédure de constitution de l'échantillon. L'exclusion des entreprises publiques de l'échantillon d'étude est justifiée par le fait que le choix de l'auditeur externe par ce type d'entreprises répond à des critères plutôt objectives (appel d'offres). L'intégration des entreprises non cotées dans notre échantillon d'études nous paraît utile étant donné que ce type d'entreprises forme une majeure partie du tissu économique tunisien, qu'il a été quasi-ignoré par les chercheurs en la matière, et qu'une recherche en coupe transversale requière un maximum d'observations possibles (21 entreprises tunisiennes cotées ne permettent pas de conduire une telle recherche). Le contrôle de l'intégration des entreprises non cotées dans l'échantillon de la présente recherche fera l'objet de test supplémentaire. Les données recueillies concernent l'exercice comptable clôturé le 31/12/2002. Elles ont été collectées par simple consultation des fiches des sociétés cotées, et par le biais d'un questionnaire de recherche communiqué aux sociétés non cotées et aux experts comptables.

Tableau 1- Constitution de l'échantillon

Population des sociétés cotées sur la BVMT au 31/12/2002	49
Exclusion des établissements financiers et assimilés et des entreprises publiques	(27)
Exclusion des sociétés à données non conformes	(1)
<i>Sociétés cotées incluses dans l'échantillon</i>	21
Population visitée des sociétés non cotées	63
Exclusion pour refus de réponse	(17)
Exclusions pour des données manquantes	(9)
<i>Sociétés non cotées visitées à réponses complètes</i>	37
<i>Sociétés non cotées collectées auprès des experts comptables</i>	40
<i>Sociétés non cotées incluses dans l'échantillon</i>	77
Total des entreprises incluses dans l'échantillon final	98

3.1.2. Modèle économétrique

Nous définissons le modèle économétrique suivant :

$$QUAL = \beta_0 + \beta_1. DBLOC + \beta_2. INSTT + \beta_3. TDTA + \beta_4. ADMID + \beta_5. TAILL + \beta_6. DISPER + \beta_7. COTE + \beta_8. AGE + \varepsilon$$

Le tableau 2 définit les variables incluses dans ce modèle. Tel qu'il en ressort, la variable dépendante, à savoir la qualité de l'audit externe (QUAL), est une variable dichotomique. Nous envisageons donc de recourir à la régression logistique pour pouvoir tester notre modèle d'étude. Cette méthode est robuste pour tester un modèle dont la variable endogène est dichotomique (Evrard et al., 2000). Elle permet de prendre en compte simultanément les interactions entre les variables exogènes et d'évaluer la contribution marginale de chacune sur la variable endogène (la qualité de l'audit externe demandée).

Tableau 2 - Définition des variables étudiées et leurs mesures respectives

<i>Variables étudiées</i>	<i>Symbole</i>	<i>Mesures</i>	<i>Auteurs</i>	<i>Signe prévu</i>
Variable dépendante :				
<i>La qualité de l'audit</i>	QUAL	'1' lorsque l'entreprise en question est auditée au moins par un 'Big', et '0' sinon	Becker et al (1998), Kane et Velury (2004), ..	
Variables indépendantes :				
<i>Détenteurs de blocs</i>	DBLOC	'1' si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, et '0' sinon	Francis et Wilson (1988), Yeoh et Jubb (2001), Fleming et al (2005)	(-)
<i>Participation institutionnelle</i>	INSTT	le pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels	Shabou (2003), Velury et al (2003), Kane et Velury (2004)	(-)
<i>Endettement</i>	TDTA	la valeur comptable des dettes totales ramenée au total de l'actif	Francis et Wilson (1988), Abbott et Parker (2000), Piot (2001)	(+)
<i>Administrateurs externes indépendants</i>	ADMID	le pourcentage des administrateurs externes indépendants	Beasley et Petroni (2001), Fernández et Arrondo (2005)	(+)
Variables de contrôle :				
<i>Taille de l'entreprise</i>	TAILL	le logarithme naturel du total du chiffre d'affaires	Abbott et Parker (2000), Niemi et Sundgren (2003)	(+)
<i>Dispersion géographique</i>	DISPER	le nombre des succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise	Beasley et Petroni (2001)	(+)
<i>Statut de cotation</i>	COTE	'1' si l'entreprise est cotée sur la BVMT, et '0' sinon	Lee et al (2003)	(+)
<i>Age de l'entreprise</i>	AGE	'2002 - année de création de l'entreprise + 1'	Yeoh et Jubb (2001), Fleming et al (2005)	(-)

3.2. RESULTATS EMPIRIQUES

3.2.1. Statistiques descriptives et tests univariés

Le tableau 3 présente les statistiques descriptives et les résultats issus des tests univariés relatifs aux variables explicatives étudiées.

Tableau 3 - Statistiques descriptives et tests univariés

Variables		'Big' (N=28)	'Non Big' (N=70)	Total (N=98)	t-stat / χ^2 (p)
DBLOC	v	1	0	0	2.612 (0.106)
	0	7	50	57	
	1	21	20	41	
INSTT	μ	0.1118	0.1077	0.1089	0.092 (0.927)
	v	0.0000	0.0000	0.0000	
	σ	0.19286	0.19852	0.19593	
	m	0.00	0.00	0.00	
	M	0.76	0.88	0.88	
TDTA	μ	0.4701	0.5229	0.5078	-0.676 (0.501)
	v	0.4398	0.5347	0.4843	
	σ	0.24490	0.38299	0.34873	
	m	0.02	0.06	0.02	
	M	0.97	3.03	3.03	
ADMID	μ	0.7335	0.3313	0.4462	6.163*** (0.000)
	v	0.7639	0.3167	0.4773	
	σ	2.7753	0.32482	0.36033	
	m	0.00	0.00	0.00	
	M	1.00	1.00	1.00	
TAILL	μ	10.1666	8.6407	9.0767	4.439*** (0.000)
	v	10.2296	8.6676	9.1558	
	σ	1.27289	1.62894	1.67885	
	m	6.75	4.07	4.07	
	M	13.35	13.12	13.35	
DISPER	μ	2.1786	0.9571	1.3061	1.718* (0.096)
	v	0.0000	0.0000	0.0000	
	σ	3.65203	1.42885	2.33930	
	m	0.00	0.00	0.00	
	M	12.00	5.00	12.00	
COTE	v	0.00	0.00	0.00	32.000*** (0.000)
	0	21	56	77	
	1	7	14	21	
AGE	μ	19.7857	21.8143	21.2347	-0.544 (0.588)
	v	14.5000	21.5000	20.0000	
	σ	20.11330	15.14404	16.63111	
	m	2.00	2.00	2.00	
	M	78.00	73.00	78.00	

Les statistiques reproduites dans le tableau sont la moyenne (μ), la médiane (v), l'écart type (σ), le minimum (m), le maximum (M) et la différence moyenne (statistique t) pour les variables continues. Le mode (v), l'effectif observé dans chaque modalité (0,1) et la statistique du khi-deux à un degré de liberté (probabilité critique) pour les variables binaires. * indique une signification bilatérale au seuil de 10%, ** indique une signification bilatérale au seuil de 5%, *** indique une signification bilatérale au seuil de 1% et () indique la signification statistique associée à chaque variable.

DBLOC= 1 si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, 0 sinon. INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels. TDTA= total des dettes rapporté au total de l'actif. ADMID= pourcentage des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration. TAILL= logarithme naturel du total du chiffre d'affaires. DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise. COTE= 1 si l'entreprise est cotée sur la BVMT, 0 sinon. Age= 2002- année de création de l'entreprise +1.

Les statistiques descriptives montrent qu'en moyenne, la participation institutionnelle dans le capital des entreprises tunisiennes est relativement faible ($\mu = 0.1089$, $v = 0.0000$). Il apparaît aussi qu'en moyenne les entreprises tunisiennes dont le conseil d'administration est moins dominé par des membres indépendants ($\mu = 0.3313$) sont auditées par un 'Non Big'. Il ressort

aussi de ce tableau que les variables taille, dispersion géographique et statut de cotation influencent significativement et positivement la demande d'une meilleure qualité d'audit. Cependant, aucun impact sur la demande d'une qualité différenciée d'audit n'a pu être observé en ce qui concerne les variables détenteurs de blocs, participation institutionnelle, endettement et âge de l'entreprise. Néanmoins, il s'avère intéressant de procéder à une analyse multivariée prenant en compte l'effet simultané des différentes variables étudiées.

3.2.2. Résultats de l'analyse multivariée

L'analyse multivariée sert au traitement simultané d'un ensemble de variables (Evrard et al., 2000). Dans le cadre de cette étude, la régression logistique exige l'absence d'un problème de multicolinéarité entre les variables indépendantes introduites dans un même modèle. Nous vérifions cette condition en recourant au test de corrélation de Pearson entre les variables continues. Le tableau 4 montre les résultats issus de ce test. Aucun problème sérieux de colinéarité ne peut être détecté.¹⁰

Tableau 4 - Matrice de corrélation de Pearson

	INSTT	TDTA	ADMID	TAILL	DISPER
TDTA	0.456** (0.000)				
ADMID	0.227* (0.025)	-0.021 (0.834)			
TAILL	0.269** (0.007)	-0.035 (0.735)	0.432** (0.000)		
DISPER	0.409** (0.000)	0.080 (0.435)	0.205* (0.043)	0.383** (0.000)	
AGE	0.166 (0.102)	-0.016 (0.874)	0.141 (0.167)	0.289** (0.004)	0.417** (0.000)

Le tableau 5 fournit les résultats de l'estimation logistique de notre modèle d'étude. Tel qu'il ressort du dit tableau, le test du khi-deux pour l'ajustement du modèle affiche une valeur de 65.940 significative au seuil de 1% permettant de rejeter l'hypothèse nulle stipulant la nullité de tous les coefficients β . Le test de Hosmer & Lemeshow affiche un χ^2 de 3.029 non significatif révélant un bon ajustement entre les valeurs prédites par le modèle et celles observées dans la réalité. Le R² de Nagerlkerke indique que 70.2 % de la demande de la qualité de l'audit est expliquée par l'ensemble des variables introduites dans le modèle.

Tableau 5 - Résultats de l'estimation logistique du modèle

	Constante	DBLOC	INSTT	TDTA	ADMID	TAILL	DISPER	COTE	AGE
β_i	-13.109***	-2.923***	-4.753*	0.449	4.230***	0.908***	0.887**	3.094*	-0.042*
T	(8.723)	(9.125)	(3.594)	(0.089)	(10.190)	(7.497)	(6.417)	(2.711)	(3.052)
Khi-deux				65.940***					
Statistique de Hosmer-Lemeshow				3.029 (0.933)					
R ² de Cox & Snell				0.490					
R ² de Nagerlkerke				0.702					
% bons classements				85.7					

Sont reproduits dans ce tableau les coefficients de l'estimation logistique ($\beta_{i(1-0.8)}$) et les coefficients de régression (statistique de Wald 'T') relatifs à chacune des variables incluses dans le modèle correspondant. *, ** et *** indiquent une probabilité critique bilatérale au seuil de 10%, 5% et 1% respectivement. Sont présentées aussi les statistiques du khi-deux et du test de Hosmer & Lemeshow, les R² de Cox & Snell et de Nagerlkerke ; ainsi que le pourcentage des bons classements relatifs au modèle testé.

DBLOC= 1 si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, 0 sinon. INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels. TDTA= total des dettes rapporté au total de l'actif. ADMID= pourcentage des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration. TAILL= logarithme naturel du total du chiffre d'affaires. DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise. COTE= 1 si l'entreprise est cotée sur la BVMT, 0 sinon. Age= 2002- année de création de l'entreprise +1.

¹⁰ Kervin (1992) prévoit un $r=0.7$ pour se prononcer sur un problème sérieux de colinéarité entre des variables indépendantes incluses dans un modèle de régression.

Par ailleurs, il ressort du même tableau une relation significativement négative entre la présence aussi bien des détenteurs de blocs d'actions que des institutionnels dans le capital des entreprises tunisiennes et la demande d'une qualité différenciée d'audit externe. Nos résultats contredisent ceux obtenus par Yeoh et Jubb (2001) dans le contexte australien, de Velury et al. (2003) et de Kane et Velury (2004) dans le contexte américain, et soutiennent l'hypothèse de substitution entre la structure d'actionariat et la qualité d'audit externe dans le contexte tunisien. En effet, il semble que les détenteurs de blocs sont capables d'exercer un contrôle restrictif des actions managériales, ce qui atténue les coûts d'agence entre actionnaires et dirigeants, fiabilise l'information comptable produite et se substitue à la demande d'une meilleure qualité d'audit. Il paraît aussi que les institutionnels exercent un rôle actif de contrôle sacrifiant ainsi la demande d'une qualité différenciée d'audit. Ce résultat appuie les conclusions de O'Sullivan et Diacon (1999) tel que les entreprises à forte structure interne de gouvernance sacrifient celle externe. Par ailleurs, l'endettement n'exerce aucune influence significative sur la demande d'une meilleure qualité d'audit ($\beta_3=0.449$, $t=0.089$). Le financement par dettes n'apparaît ni un moyen de discipline des dirigeants pour agir conformément aux intérêts des actionnaires, ni une source de conflits d'agence entre les créanciers et les actionnaires dans le contexte tunisien, ce qui contredit les résultats de Francis et Wilson (1988) et de Simunic et Stein (1987) et soutient les résultats obtenus par Piot (2001) et par Niemi et Sundgren (2003). En effet, l'octroi de la dette répond généralement à des critères subjectives (telle que les relations personnelles) face à la faible protection légale des créanciers. Notre hypothèse (H2) prévoyant une relation positive entre l'endettement et la demande de la qualité d'audit est alors rejetée. Néanmoins, nos prédictions concernant l'impact de la prépondérance des administrateurs externes indépendants sur la qualité d'audit demandée sont soutenues dans le cadre de la présente étude. En effet, il semble que les membres externes indépendants exigent que les comptes de l'entreprise soient audités par un professionnel fortement réputé (Beasley et Petroni, 2001). Concernant les variables de contrôle étudiées, il apparaît que la taille de l'entreprise, sa dispersion géographique et son statut de cotation sont des déterminants potentiels de la demande d'une meilleure qualité d'audit ; rejoignant ainsi les résultats obtenus par les différents chercheurs en la matière (tels que Abbott et Parker (2000), Niemi et Sundgren (2003), Beasley et Petroni (2001), Lee et al (2003)). Conformément aux résultats de Yeoh et Jubb (2001), l'âge de l'entreprise semble aussi être un critère déterminant de la demande d'une qualité différenciée d'audit, dans le sens où les entreprises nouvellement créées ou de jeune âge attirent plus des cabinets d'audit fortement réputés.

3.2.3. Tests supplémentaires

Nous prévoyons de partitionner d'abord l'échantillon en fonction du statut de cotation dans le but de contrôler l'effet de l'inclusion des entreprises non cotées dans notre échantillon de départ. Ensuite, on testera notre modèle d'étude exclusivement sur des entreprises familiales identifiées à partir de notre échantillon initial. Enfin, on reproduira le même travail en considérant conjointement les entreprises tunisiennes familiales et non cotées.

- Estimation logistique portant sur 77 entreprises non cotées

Le tableau 6 présente les résultats issus d'une estimation logistique portant uniquement sur des entreprises non cotées. Il paraît que les détenteurs de blocs dans les entreprises tunisiennes non cotées exercent un rôle actif de contrôle et n'exige de ce fait pas une meilleure qualité d'audit externe ce qui soutient l'hypothèse de substitution entre ces deux mécanismes de gouvernance (H1a est validée). Les résultats montrent aussi une association significativement positive entre la présence des administrateurs externes indépendants et le recours à un

auditeur externe hautement qualifié (H3 est validée). En revanche, ni l'endettement, ni la participation institutionnelle dans les sociétés tunisiennes non cotées n'ont un impact sur la demande d'une meilleure qualité d'audit (H1b et H2 sont rejetées). D'autre part, et alors que la dispersion géographique n'est point influente sur la demande de la qualité d'audit, la taille et l'âge de l'entreprise déterminent potentiellement la demande d'une qualité différenciée d'audit.

Tableau 6 - Résultats de l'estimation logistique du modèle (N= 77)

	Constante	DBLOC	INSTT	TDTA	ADMID	TAILL	DISPER	AGE
β_i	-9.019	-3.535***	-3.230	-0.241	5.957***	0.834**	-0.274	-0.070*
T	(3.939)	(8.456)	(0.697)	(0.009)	(9.153)	(4.012)	(0.110)	(2.787)
Chi-deux				59.198***				
Statistique de Hosmer-Lemeshow				4.823 (0.776)				
R ² de Cox & Snell				0.536				
R ² de Nagerlkerke				0.777				
% bons classements				88.3				

Sont reproduits dans ce tableau les coefficients de l'estimation logistique ($\beta_{i(1,0,8)}$) et les coefficients de régression (statistique de Wald 'T') relatifs à chacune des variables incluses dans le modèle correspondant. *, ** et *** indiquent une probabilité critique bilatérale au seuil de 10%, 5% et 1% respectivement. Sont présentées aussi les statistiques du khi-deux et du test de Hosmer & Lemeshow, les R² de Cox & Snell et de Nagerlkerke ; ainsi que le pourcentage des bons classements relatifs au modèle testé :

$$QUAL = \beta_0 + \beta_1 \cdot DBLOC + \beta_2 \cdot INSTT + \beta_3 \cdot TDTA + \beta_4 \cdot ADMID + \beta_5 \cdot TAILL + \beta_6 \cdot DISPER + \beta_7 \cdot AGE + \varepsilon$$

DBLOC= 1 si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, 0 sinon. INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels. TDTA= total des dettes rapporté au total de l'actif. ADMID= pourcentage des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration. TAILL= logarithme naturel du total du chiffre d'affaires. DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise. Age= 2002- année de création de l'entreprise + 1.

Toute chose étant égale par ailleurs, il s'avère intéressant de discuter de l'absence de la significativité statistique des variables participation institutionnelle et dispersion géographique. Signalons d'abord que les institutionnels ont tendance à investir dans des sociétés cotées ($\mu = 0.2652$) plutôt que dans des sociétés non cotées ($\mu = 0.0663$). En plus, les sociétés tunisiennes non cotées (M=4) sont relativement moins dispersées géographiquement par rapport à celles cotées (M=12), tel qu'indiqué dans le tableau 7. La marginalité de la participation institutionnelle et de la dispersion géographique des entreprises non cotées explique notamment l'absence de significativité statistique des deux variables lorsque le modèle est testé exclusivement sur des entreprises non cotées.

Tableau 7 : Statistiques descriptives avec partition de l'échantillon selon le statut de cotation

Variables	Entreprises cotées (N= 21)	Entreprises non cotées (N=77)
μ	0.2652	0.0663
ν	0.1611	0.0000
INSTT	0.26550	0.14785
m	0.00	0.00
M	0.88	0.69
μ	4.4286	0.4545
ν	4.0000	0.0000
DISPER	3.15549	0.96716
m	1.00	0.00
M	12.00	4.00

Les statistiques reproduites dans le tableau sont la moyenne (μ), la médiane (ν), l'écart type (σ), le minimum (m), le maximum (M) et la différence moyenne (statistique t).

INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels.

DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise.

– Estimation logistique portant sur 53 entreprises familiales

Nous retenons comme entreprise familiale celle dont au moins 50% du capital est concentré entre les mains d'une unique famille, ou dont au moins 30% du capital est détenu par des membres issus d'une même famille sans la présence d'aucun autre actionnaire influent (c'est à dire détenant une proportion supérieure à 10% du capital) (Godard, 1998). À partir de notre échantillon contenant 98 entreprises tunisiennes, nous avons pu identifier 53 entreprises familiales dont 5 sont cotées sur la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et 48 sont non cotées. L'estimation logistique du modèle d'étude précédemment défini aboutit aux résultats affichés dans le tableau 8.

Tableau 8- Résultats de l'estimation logistique du modèle (N= 53 entreprises familiales)

	Constante	DBLOC	INSTT	TDTA	ADMID	TAILL	DISPER	COTE	AGE
β_i	-20.678	-7.810*	-17.688**	-1.724	7.809**	2.005	2.085*	4.201	-0.283*
T	(1.669)	(3.493)	(3.919)	(0.141)	(5.433)	(2.537)	(2.785)	(0.420)	(3.599)
Khi-deux				45.309***					
Statistique de Hosmer-Lemeshow				0.552 (1.000)					
R ² de Cox & Snell				0.575					
R ² de Nagerlkerke				0.855					
% bons classements				96.2					

Sont reproduits dans ce tableau les coefficients de l'estimation logistique ($\beta_{vi:0-8}$) et les coefficients de régression (statistique de Wald 'T') relatifs à chacune des variables incluses dans le modèle correspondant. *, ** et *** indiquent une probabilité critique bilatérale au seuil de 10%, 5% et 1% respectivement. Sont présentées aussi les statistiques du khi-deux et du test de Hosmer & Lemeshow, les R² de Cox & Snell et de Nagerlkerke ; ainsi que le pourcentage des bons classements relatifs au modèle testé :
 $QUAL = \beta_0 + \beta_1 \cdot DBLOC + \beta_2 \cdot INSTT + \beta_3 \cdot TDTA + \beta_4 \cdot ADMID + \beta_5 \cdot TAILL + \beta_6 \cdot DISPER + \beta_7 \cdot COTE + \beta_8 \cdot AGE + \varepsilon$.
 DBLOC= 1 si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, 0 sinon. INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels. TDTA= total des dettes rapporté au total de l'actif. ADMID= pourcentage des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration. TAILL= logarithme naturel du total du chiffre d'affaires. DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise. COTE= 1 si l'entreprise est cotée sur la BVMT, 0 sinon. Age= 2002- année de création de l'entreprise +1.

Ce tableau fait apparaître une association significativement négative entre les détenteurs de blocs d'actions ainsi que les institutionnels, et la demande d'une meilleure qualité d'audit externe par des entreprises familiales tunisiennes. Il semble aussi que l'endettement ne constitue ni un mécanisme de contrôle des dirigeants, ni une source de l'accroissement des coûts d'agence entre actionnaires et créanciers dans un contexte de demande de la qualité d'audit externe. Il s'avère encore que les membres indépendants siégeant dans le conseil d'administration des entreprises familiales tunisiennes exigent une qualité différenciée d'audit dans le but de fiabiliser l'information financière diffusée et d'atténuer éventuellement l'ampleur de l'asymétrie d'information. D'autre part, alors que la taille de l'entreprise et son statut de cotation apparaissent comme des facteurs non déterminants de la demande d'une meilleure qualité d'audit par des entreprises familiales, la dispersion géographique demeure un critère essentiel poussant les actionnaires à désigner un auditeur externe fortement qualifié. Enfin, il paraît que les 'Big' attirent plus les 'jeunes' entreprises familiales tunisiennes.

– Estimation logistique portant sur 48 entreprises familiales et non cotées

Afin de mieux apprécier la portée de nos résultats d'étude, nous testons notre modèle précédemment défini, exclusivement, sur des entreprises familiales et non cotées contenues dans notre échantillon initial. Rappelons que nous avons pu identifié 48 entreprises tunisiennes familiales et non cotées sur la BVMT. Le tableau 9 affiche les résultats de l'estimation logistique de notre modèle d'étude. Tel qu'il ressort de ce tableau, alors qu'une relation significativement négative s'établit entre les détenteurs de blocs d'actions et la demande d'une meilleure qualité d'audit externe par des entreprises tunisiennes familiales et

non cotées (H1a est acceptée). Par ailleurs, nous identifions une association positive entre la présence des administrateurs externes indépendants et la qualité requise d'audit externe (H3 est acceptée). En revanche, il apparaît que ni la participation institutionnelle, ni l'endettement ne constituent un mécanisme effectif de contrôle des dirigeants dans le cadre des entreprises familiales non cotées (H1b et H2 sont rejetées). Ce résultat appuie nos propos relatifs aux entreprises non cotées en général. Il apparaît ainsi que la significativité statistique de la variable INSTT (telle qu'affichée par le tableau 8) dans le modèle précédent est influencée par l'inclusion de certaines entreprises familiales cotées (5 entreprises) dans l'échantillon identifié (N= 53 entreprises familiales). En ce qui concerne les variables de contrôle, uniquement le facteur âge de l'entreprise semble avoir un impact sur la demande d'une meilleure qualité d'audit externe dans le cadre des entreprises tunisiennes familiales et non cotées, de telle sorte que les 'Big' attirent les plus 'jeunes' entreprises d'entre elles.

Tableau 9 - Résultats de l'estimation logistique du modèle (N= 48 entreprises familiales non cotées)

	Constante	DBLOC	INSTT	TDTA	ADMID	TAILL	DISPER	AGE
β_i	-20.678	-7.427*	-12.523	-2.043	7.137**	1.921	1.034	-0.284*
T	(1.669)	(3.084)	(1.911)	(0.184)	(4.782)	(2.250)	(0.340)	(3.490)
Khi-deux				41.117***				
Statistique de Hosmer-Lemeshow				2.519 (0.961)				
R ² de Cox & Snell				0.575				
R ² de Nagerlkerke				0.852				
% bons classements				95.8				

Sont reproduits dans ce tableau les coefficients de l'estimation logistique ($\beta_{vi:0-8}$) et les coefficients de régression (statistique de Wald 'T') relatifs à chacune des variables incluses dans le modèle correspondant. *, ** et *** indiquent une probabilité critique bilatérale au seuil de 10%, 5% et 1% respectivement. Sont présentées aussi les statistiques du khi-deux et du test de Hosmer & Lemeshow, les R² de Cox & Snell et de Nagerlkerke ; ainsi que le pourcentage des bons classements relatifs au modèle testé :

$$QUAL = \beta_0 + \beta_1 \cdot DBLOC + \beta_2 \cdot INSTT + \beta_3 \cdot TDTA + \beta_4 \cdot ADMID + \beta_5 \cdot TAILL + \beta_6 \cdot DISPER + \beta_7 \cdot AGE + \varepsilon$$

DBLOC= 1 si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, 0 sinon. INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels. TDTA= total des dettes rapporté au total de l'actif. ADMID= pourcentage des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration. TAILL= logarithme naturel du total du chiffre d'affaires. DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise. Age= 2002- année de création de l'entreprise+1.

4. SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Rappelons que notre objectif était d'examiner l'impact éventuel de certaines structures de gouvernance des entreprises (détenteurs de blocs, institutionnels, endettement et administrateurs externes indépendants) sur la demande de la qualité de l'audit externe, tout en contrôlant l'effet de certains facteurs exogènes (taille de l'entreprise, sa dispersion géographique, son statut de cotation et son âge). La qualité de l'audit a été appréhendée en fonction du renommé de l'auditeur externe. Nous avons donc pu distinguer les représentants des plus grands cabinets internationaux d'audit ('Big') des autres auditeurs présents sur le marché d'audit tunisien ('Non Big'). Pour atteindre notre objectif de recherche, nous avons développé un modèle de régression logistique. Les tests multivariés ont été conduits principalement sur un échantillon de 98 sociétés anonymes tunisiennes non financières privées dont 21 sont cotées et 77 sont non cotées. Le tableau 10 synthétise les résultats obtenus dans le cadre de notre étude. Ces résultats révèlent d'abord l'existence d'un effet de substitution entre le contrôle exercé par les détenteurs de blocs et par les investisseurs institutionnels et celui assuré par un auditeur externe fortement réputé (acceptation des hypothèses H1a et H1b). En revanche, il apparaît des tests supplémentaires occasionnés par la présente recherche que dans les entreprises tunisiennes non cotées, et plus particulièrement celles familiales et non cotées, le pouvoir des investisseurs institutionnels est très marginalisé face à la demande d'une qualité différenciée d'audit externe (Rejet de l'hypothèse H1b). Ceci

étant expliqué, entre autres, par la faible participation des institutionnels dans le capital de ces firmes. Conformément aux résultats obtenus par Niemi et Sundgren (2003) dans le contexte finlandais, les résultats de notre étude dévoilent encore que l'endettement ne constitue pas un mécanisme efficace de contrôle des dirigeants dans le cadre des entreprises tunisiennes, et n'exerce aucun impact sur la demande d'une meilleure qualité d'audit externe (Rejet de l'hypothèse H2). Ce résultat reste aussi valide lorsque les tests sont conduits sur un échantillon formé exclusivement aussi bien par des entreprises tunisiennes non cotées, par des entreprises familiales, que par celles familiales et non cotées. Ceci ne permet pas d'appuyer les résultats obtenus par Francis et Wilson (1988), Copley et al (1995) et par Hay et Davis (2004) et révèle certaines particularités propres au contexte tunisien. Par ailleurs, les résultats montrent l'existence d'un effet de complémentarité entre le contrôle exercé par les administrateurs externes indépendants et la qualité requise d'audit externe (Validation de l'hypothèse H3). Les mêmes propos tiennent aussi dans le cadre des résultats issus des tests supplémentaires de cette étude. Ceci confirme les résultats obtenus par Beasley et Petroni (2001) et Lennox (2005).

Tableau 10 - Synthèse des résultats de l'étude

	Résultats obtenus			
	Total échantillon	Entreprises non cotées	Entreprises familiales	Entreprises familiales non cotées
	N= 98	N= 77	N= 53	N= 48
Hypothèses de recherche				
<i>H1a</i> : Le contrôle exercé par les détenteurs de blocs d'actions se substitue à la demande d'une meilleure qualité d'audit externe.	acceptée	acceptée	acceptée	acceptée
<i>H1b</i> : Le contrôle exercé par les investisseurs institutionnels se substitue à la demande d'une meilleure qualité d'audit externe.	acceptée	rejetée	acceptée	rejetée
<i>H2</i> : L'endettement accentue la demande d'une meilleure qualité d'audit externe.	rejetée	rejetée	rejetée	rejetée
<i>H3</i> : La présence des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration accentue la demande d'une meilleure qualité d'audit externe.	acceptée	acceptée	acceptée	acceptée
Variables de contrôle				
Taille de l'entreprise (TAILL)	+***	+**	+	+
Dispersion géographique (DISPER)	+**	-	+*	+
Statut de cotation (COTE)	+*	NI	+	NI
Age de l'entreprise (AGE)	-*	-*	-*	-*

Le modèle testé sur l'échantillon total de l'étude et sur les entreprises familiales y contenues est le suivant :

$$QUAL = \beta_0 + \beta_1 \cdot DBLOC + \beta_2 \cdot INSTT + \beta_3 \cdot TDTA + \beta_4 \cdot ADMID + \beta_5 \cdot TAILL + \beta_6 \cdot DISPER + \beta_7 \cdot COTE + \beta_8 \cdot AGE + \varepsilon$$

Le modèle testé sur les entreprises non cotées contenues dans l'échantillon de départ est le suivant :

$$QUAL = \beta_0 + \beta_1 \cdot DBLOC + \beta_2 \cdot INSTT + \beta_3 \cdot TDTA + \beta_4 \cdot ADMID + \beta_5 \cdot TAILL + \beta_6 \cdot DISPER + \beta_7 \cdot AGE + \varepsilon$$

Avec: QUAL = 1 si l'entreprise est auditée au moins par un 'Big', 0 sinon. DBLOC= 1 si le principal actionnaire détient plus que 50% du capital, 0 sinon. INSTT= pourcentage du capital détenu par les investisseurs institutionnels. TDTA= total des dettes rapporté au total de l'actif. ADMID= pourcentage des administrateurs externes indépendants dans le conseil d'administration. TAILL= logarithme naturel du total du chiffre d'affaires. DISPER= nombre de succursales éloignées géographiquement de l'emplacement du siège social de l'entreprise. COTE= 1 si l'entreprise est cotée sur la BVMT, 0 sinon. Age= 2002- année de création de l'entreprise+1. NI: variable non incluse dans le modèle. *, ** et *** indiquent une probabilité critique bilatérale au seuil de 10%, 5% et 1% respectivement.

En ce qui concerne les variables de contrôle, la taille de l'entreprise, sa dispersion géographique, son statut de cotation et son âge sont notamment des facteurs déterminants de la demande d'une meilleure qualité d'audit dans le contexte tunisien. Toutefois, nos tests supplémentaires montrent, toutes choses étant égales par ailleurs, l'absence de contingence entre la dispersion géographique et la demande d'une qualité différenciée d'audit externe dans le cadre aussi bien des entreprises tunisiennes non cotées que celles familiales et non cotées.

Ceci pourrait être du au fait que les entreprises tunisiennes non cotées sont moins dispersées géographiquement que celles cotées. D'autre part, les résultats issus des tests supplémentaires menés sur des entreprises familiales révèlent que la taille de l'entreprise et son statut de cotation ne sont pas des déterminants potentiels de la demande d'une meilleure qualité d'audit. Notre étude concourt au corpus de la recherche en matière de la demande de la qualité d'audit, par le fait qu'elle tente d'identifier la nature de la relation entre l'audit externe, en tant que mécanisme de gouvernement des entreprises et certaines autres structures de gouvernance. Elle associe les prédictions de la théorie de l'agence reconnue parmi les théories fondatrices de la recherche sur le gouvernement d'entreprises et de l'hypothèse de substitution proposée par Williamson (1983) dans le cadre d'une unique œuvre spécifique au contexte tunisien. Elle contribue aussi à mieux examiner cette relation dans le cadre des entreprises tunisiennes non cotées, familiales et celles familiales et non cotées ; contrairement aux recherches antérieures s'intéressant uniquement à des entreprises cotées. Néanmoins, cette recherche souffre de certaines limites. D'abord, notre approche distinguant le groupe des 'Big' de celui des 'Non Big' suppose une homogénéité de point de vue qualité, au sein de chaque groupe identifié d'auditeurs externes. En plus, la mesure de l'indépendance des administrateurs externes siégeant dans le conseil d'administration nous paraît assez subtile puisqu'on ne peut pas se prononcer sur l'indépendance de fait de ces membres (Il s'agit uniquement d'une indépendance d'apparence). En outre, nous aurons du intégrer d'autres structures de gouvernance pour mieux apprécier la relation éventuelle entre celles-ci et la qualité d'audit (telle que la propriété managériale) et contrôler l'effet éventuel d'autres facteurs exogènes (tels que la croissance de l'entreprise, le secteur d'activité). Ainsi, des recherches futures semblent être pertinentes pour pallier à toutes ces limites. D'autre part, la reconduction de cette recherche en utilisant une série chronologique de données paraît assez utile en vue de mieux appuyer les résultats de la présente étude.

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abaoub, E. et D. Ellouze (2001). "Gouvernement des entreprises : les moyens de contrôle et de discipline des dirigeants", dans *Finance d'entreprise, Economica* : 213-43.
- Abbott, L. J. et S. Parker (2000). "Auditor selection and audit committee characteristics", *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 19(2): 47-66.
- Abdel-Khalik A.R. (1993). "Why do private companies demand auditing? a case for organizational loss of control", *Journal of Accounting, Auditing & Finance*, 8 (1): 31-52.
- Agrawal, A. et C. Knoeber (1996). "Firm performance and mechanisms to control agency problems between managers and shareholders", *Journal of Financial & Quantitative Analysis*, 31: 377-397.
- _____ et G.N. Mandelker (1990). "Large shareholders and the monitoring of managers: the case of anti-takeover charter amendments", *Journal of Financial & Quantitative Analysis*, 25: 143-167.
- Alexandre, H. et M. Paquerot (2000). "Efficacité des structures de contrôle et enracinement des dirigeants", *Finance Contrôle Stratégie*, 3(2) : 5-29.
- Anderson, D., J.R. Francis et D.J. Stokes (1993). "Auditing, directorships and the demand for monitoring", *Journal of Accounting & Public Policy*, 12(4): 353-375.
- Antle, R. (1984). "Auditor independence", *Journal of Accounting Research*, 22:1-20.
- Beasley, M. S. et K.R. Petroni (2001). "Board independence and audit firm type", *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 20(1): 96-114.

- Becker, C., M. DeFond, J. Jiambalvo et K. Subramanyam (1998). "The effect of audit quality on earnings management", *Contemporary Accounting Research*, 15:1-24.
- Bushee, B. (1998). "The influence of institutional investors on myopic R&D investment behaviour", *The Accounting Review*, 73(3): 305-333.
- Bushman, R., et A.J. Smith (2003). "Transparency, financial accounting information, and corporate governance", *Economic Policy Review*, 9 (1).
- Carassus, D. et D. Cormier (2003). "Normes et pratiques de l'audit externe légal en matière de prévention et de détection de la fraude", *Comptabilité - Contrôle - Audit*, 9(1) : 171-188.
- Charreaux, G. (1997). *Le gouvernement des entreprises : Corporate Governance, théories et faits*, Economica.
- Chow, C. W. (1982). "The demand for external auditing: size, debt and ownership influences", *The Accounting Review*, 57 (2): 272-291.
- Code des sociétés commerciales (2000); Loi 2000-93 du 3 novembre 2000 portant promulgation du code des sociétés commerciales; JORT n° 89 du 7 novembre.
- Collins, L. et G. Valin (1991). *Audit et contrôle interne : aspects financiers opérationnels et stratégiques*, 4ème édition, Dalloz.
- Collis, J., R. Jarvis et L. Skerratt (2004). "The demand for the audit in small companies in the UK", *Accounting & Business Research*, 34(2): 87-100.
- Copley, P.A., J.J. Gaver, et K.M. Gaver (1995). "Simultaneous estimation of the supply and demand of differentiated audits: evidence from the municipal audit market", *Journal of Accounting Research*, 33: 137-155.
- Craswell, A.T., J.R. Francis et S.L. Taylor (1995). "Auditor brand name reputations and industry specialisation", *Journal of Accounting & Economics*, 20: 297-332.
- Datar, S., G. Feltham et J. Hughes (1991). "The role of audits and audit quality in valuing new issues", *Journal of Accounting & Economics*, 14: 3-49.
- DeAngelo, L.E. (1981). "Auditor size and audit quality", *Journal of Accounting & Economics*, 3(2):183-199.
- Ettredge, M., D. Simon, D. Smith et M. Stone (1994). "Why do companies purchase timely quarterly reviews", *Journal of Accounting & Economics*, 18: 131-155.
- Evrard, Y., Pras, B. & Roux, E. (2000) "Market : études et recherches en marketing", *Dunod*.
- Fama, E. F. (1980). "Agency problems and the theory of the firm", *Journal of Political Economy*, 78(5): 228-307.
- Fernández, C. et R. Arrondo (2005). "Alternative internal controls as substitutes of the board of directors", *Corporate Governance: An International Review*, 13(6): 856-866.
- Fleming, G., R. Heaney et R. McCosker (2005). "agency costs and ownership structure in Australia", *Pacific-Basin Finance Journal*, 13: 29-52.
- Flint, D. (1988). *Philosophy and principles of auditing*, MacMillan Education, Londres.
- Francis, J.R. et E.R. Wilson (1988). "Auditor changes: a joint test of theories relating to agency costs and auditor differentiation", *The Accounting Review*, 63(4): 663-682.
- Godard, L. (1998). "Les déterminants du choix entre un conseil d'administration et un conseil de surveillance", *Finance Contrôle Stratégie*, 1(4) : 39-61.

- Gompers, P. et A. Metrick (2001). "Institutional investors and equity price", *Quarterly Journal of Economics*, 229-259.
- Hay, D. et D. Davis (2004). "The voluntary choice of an audit of any level of quality", *Auditing: A Journal of Practice & Theory*, 23(2): 37-53.
- Jensen, M. C. (1986). "Agency costs of free cash flow, corporate finance, and takeovers", *American Economic Review*, 76(2): 323-329.
- Jensen, M. C. et W. Meckling (1976). "Theory of the firm: managerial behaviour, agency costs and ownership structure", *Journal of Financial Economics*, 3(4): 305-360.
- Kane, G.D. et U. Velury (2004). "The role of institutional ownership in the market for auditing services: an empirical investigation", *Journal of Business Research*, 57: 976-983.
- Kervin, J. B. (1992) 'Methods for business research', New York: Harpet Collins.
- Lapointe, P. (2000). "Structure de propriété, investisseurs institutionnels et performance de l'entreprise : le point des connaissances", *Gestion*, 25 : 75-86.
- Lee, C., S. Rosenstein, N. Rangan, et W. Davidson (1992). "Board composition and shareholder wealth: the case of management buyouts", *Financial Management*, 21: 58-72.
- Lee, P., D. Stokes, S. Taylor et T. Walter (2003). "The association between audit quality, accounting disclosures and firm-specific risk: evidence from initial public offerings", *Journal of Accounting & Public Policy*, 22: 377- 400.
- Lennox, C. (2005). "Management ownership and audit firm size", *Contemporary Accounting Research*, 22 (1): 205-227.
- Omri, M. A. (2002). "Rôle des investisseurs institutionnels et performances des entreprises tunisiennes",
<http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/CAFRAD/UNPAN005533.pdf>
- O'Sullivan, N. et S.R. Diacon (1999). "Internal and external governance mechanisms : evidence from the UK insurance industry", *Corporate Governance : An International Review*, 7(4): 363-373.
- Piot, C. (2001). "Agency costs and audit quality: evidence from France", *European Accounting Review*, 10(3): 461-499.
- Porter M. (1992). "Capital disadvantage: America's failing capital investment system", *Harvard Business Review*, 65-83.
- Richard, C. et R. Reix (2002). "Contribution à l'analyse de la qualité d'audit: le rôle de la relation entre le directeur financier et le commissaire aux comptes", *Comptabilité Contrôle Audit*, 8(1) : 151-174.
- Shabou, R. (2003). "Nature des détenteurs de blocs de contrôle, mécanisme de contrôle et performance financière des entreprises tunisiennes", *Gestion 2000*, 6.
- Shleifer, A. et R.W. Vishny (1986). "Large shareholders and corporate control", *Journal of Political Economy*, 94(3).
- Simunic, D. et M. Stein (1987). "Product differentiation in auditing: auditor choice in the market for unseasoned new issues", *Research Monograph N°13* of The Canadian Certified General Accountants' Research Foundation.
- Titman, S. et B. Trueman (1986). "Information quality and the valuation of new issues", *Journal of Accounting & Economics*, 8: 159-172.

- Tondeur, H. et D. Coulombe (2001). "Aspects contractuels de la comptabilité", dans *Faire de la recherche en comptabilité financière*, Vuibert, 193-209.
- Velury, U., J.T. Reisch et D.M. O'Reilly (2003). "Corporate governance and the selection of industry specialist auditors", *Review of Quantitative Finance and Accounting*, 21: 1-35.
- Williamson, O.E. (1983). "Organizational form, residual claimants, and corporate control", *Journal of Law and Economics*, 40: 351-380.
- Yeh, Y.H. et T. Woidtke (2005). "Commitment or entrenchment?: Controlling shareholders and board composition", *Journal of Banking & Finance*, In press.
- Yeoh, E. et C.A. Jubb (2001). "Governance and audit quality: is there an association?", <http://accounting.rutgers.edu/raw/aaa/audit/midyear/02midyear/papers/yeoh&jubb.htm>